

Conducteur de taxi

Mise à jour des connaissances tous les 5 ans pour validation de la carte professionnelle taxi

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 23122472F — Mise à jour : 14 avril 2026

Organisme responsable : MEREL TAXI

Contenu

Objectifs

Être capable d'actualiser ses connaissances et d'appliquer les évolutions du métier de conducteur de **taxi**

Programme

La présence du stagiaire est obligatoire, elle conditionne la validation de la formation

Ce stage comporte quatorze heures de formation, pouvant être fractionnées en quatre périodes de trois heures trente au cours d’une période de deux mois maximums, et est dispensé en présentiel au sein d’un centre de formation agréé en application de l’article R. 3120-9 du code des transports.

La formation comporte trois modules d’approfondissement obligatoires

- Droit du transport public particulier de personnes
- Réglementation spécifique à l’activité taxi
- Sécurité routière.

Autre module d’approfondissement

- Gestion
- Modules non dispensés à ce jour : Anglais, Prévention et secours civiques
- Chaque module dispensé est traité en trois heures trente.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	Sans niveau spécifique

Métiers associés

N4102 — Conduite de transport de particuliers

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2115090	Présentiel	Saint-Grégoire	28/05/2026	29/05/2026
2115091	Présentiel	Saint-Grégoire	30/06/2026	01/07/2026
2115114	Présentiel	Saint-Grégoire	10/09/2026	11/09/2026

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2115183	Présentiel	Saint-Grégoire	20/10/2026	21/10/2026
2115184	Présentiel	Saint-Grégoire	10/12/2026	11/12/2026

Source : GREF Bretagne #23122472F